

LES TRANSPORTS A LUDRES

Monsieur le Maire donne lecture des résultats de l'enquête organisée par la Commune au mois de Mai 1980 visant à recenser les désirs de la population de LUDRES et des entreprises de la Zone Industrielle quant aux horaires et aux fréquences de cadences. Il précise que les taux de réponses enregistrées furent de 28 % pour la population et de 43 % pour les entreprises de la Zone Industrielle et que la qualité des questionnaires collectés les rendait exploitables à plus de 95 %. L'analyse de ces questionnaires a permis de mettre au point des propositions d'amélioration des services de la ligne 44.

Du Lundi au Vendredi il y aura 11 allers-retours de prévu au lieu de 5 actuellement et le samedi 9 allers-retours au lieu de 4 actuellement. Monsieur le Maire donne lecture des nouveaux horaires qui seront appliqués.

Enfin, il informe l'Assemblée que le Service du Ludres-Express est maintenu.